

Après en avoir délibéré, le Conseil de territoire, a adopté les délibérations :

N° DC2022-109 : Approbation du retrait des communes de Bobigny et Noisy le Sec du syndicat des eaux d'Ile de France (SEDIF),
à l'unanimité,

N° DC2022-110 : Subventions 2022 accordées par Paris Est Marne & Bois dans le cadre de la Cité de l'Emploi,
à l'unanimité,

N° DC2022-111 : Motion de soutien à l'Arménie à l'appel de l'Alliance Franco-Arménienne du Val-de-Marne,
à l'unanimité,

N° DC2022-112 : Approbation de la convention de partenariat entre Paris Est Marne & Bois et l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) pour la mise en œuvre de la clause sociale d'insertion dans le cadre d'une consultation de prestation intellectuelle informatique,
à l'unanimité,

N° DC2022-113 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM VILOGIA au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements locatifs sociaux sis 185-185 bis boulevard Alsace Lorraine au Perreux-sur-Marne,
à l'unanimité,

N° DC2022-114 : Modification de la garantie d'emprunt à la COOPERATIVE FONCIERE FRANCILIENNE au titre du financement via la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) d'une opération en Bail Réel Solidaire (BRS) de 23 logements d'accession sociale sis 1 rue des Acacias à Villiers-sur-Marne octroyée par délibération du conseil de Territoire du 5 juillet 2022,
à l'unanimité,

N° DC2022-115 : Approbation de la convention définitive n°201C2022-008 entre le Département du Val-de-Marne, les Etablissements Publics Territoriaux Grand-Orly Seine Bièvre, Grand Paris Sud Est Avenir et Paris Est Marne & Bois et le CLER – Réseau pour la Transition Energétique pour la mise en place d'un SLIME et autorisation à Monsieur le Président de la signer,
à l'unanimité, (Olivier CAPITANIO ne prend pas part au vote)

N° DC2022-116 : Approbation des conventions de refacturation entre le Territoire PEMB et le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), les Communes de Champigny-sur-Marne et de Chennevières-sur-Marne, les bailleurs sociaux : Immobilière 3F, 1001 Vies Habitat et Paris Habitat ainsi que l'Etablissement Public Campinois de Géothermie (EPCG) dans le cadre des études menées en phase protocole du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) du quartier du Bois l'Abbé à Champigny-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne,
à l'unanimité,

N° DC2022-117 : Approbation de la convention de financement pour une mission de réalisation d'un « plan guide » d'orientations, de programmation économique, de conception urbaine et environnementale sur le secteur dit « bassin économique et écologique », à Champigny-sur-Marne,
à l'unanimité,

N° DC2022-118 : Approbation de l'avenant à la Convention Régionale de Développement Urbain (CRDU) avec la Région Ile-de-France et l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain du quartier du Bois l'Abbé à Champigny-sur-Marne,
à l'unanimité,

N° DC2022-119 : Pôle d'échanges multimodal de Val-de-Fontenay : approbation de l'avenant n°1 à la convention n°20D06865 (SGP N°2020CONV327) de financement relative à la réalisation des études d'avant-projet (AVP) et premiers travaux préparatoires à Fontenay-sous-Bois,
à l'unanimité,

N° DC2022-120 : Pôle d'échanges multimodal de Val-de-Fontenay : approbation de la convention n°22D20688 (SGP N°2022CONV240) de financement relative aux études PRO-DCE et au suivi des travaux préparatoires : création d'un passage souterrain Nord-Sud et de deux bâtiments voyageurs à l'Est de la Gare, en périmètre RATP, à Fontenay-sous-Bois,
à l'unanimité,

N° DC2022-121 : Approbation du Compte Rendu Financier Annuel (CRFA) 2021 établi par la SPL Marne-au-Bois, aménageur de la concession du secteur Tassigny Auroux, à Fontenay-sous-Bois,
à l'unanimité, (Jean-Philippe GAUTRAIS, Jacques-Alain BENISTI, Jean-Paul DAVID, Anne KLOPP, Sylvain BERRIOS ne prennent pas part au vote)

N° DC2022-122 : Approbation du Compte Rendu Financier Annuel (CRFA) 2021 établi par la SPL Marne-au-Bois, aménageur de la concession du secteur Val-de-Fontenay Alouettes à Fontenay-sous-Bois,
à l'unanimité,

N° DC2022-123 : Approbation du Compte-Rendu Financier Annuel (CRFA) 2021 établi par la SPL Marne-au-Bois, aménageur de la concession du secteur Alouettes Est à Fontenay-sous-Bois,
à l'unanimité,

N° DC2022-124 : Approbation de l'avenant 1 à la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) entre le Territoire Paris Est Marne & Bois et la Société Civile Immobilière (SCI) Vendôme Bureaux sur le périmètre de l'opération Helena GAYA à Fontenay-sous-Bois,
à l'unanimité,

N° DC2022-125 : Joinville le Pont : approbation du CRFA 2021-2022 de clôture valant quitus établi par l'aménageur Eiffage Aménagement, clôture et suppression de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Hauts de Joinville,
à la majorité, (Olivier DOSNE ne prend pas part au vote) - (6 abstentions : Quentin BERNIER-GRAVAT – Emmanuel CHAMPETIER – Sylvie CHARDIN - Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI - Delphine FENASSE - Céline VERCELLONI)

N° DC2022-126 : Approbation de la convention fixant les modalités de réalisation des ouvrages d'assainissement dans le périmètre de la ZAC Marne Europe, à intervenir entre le Territoire Paris Est Marne & Bois et l'aménageur, EPAMARNE,
à l'unanimité,

N° DC2022-127 : Modification simplifiée du PLU de Maisons-Alfort : définition des modalités de mise à disposition du public,
à l'unanimité,

N° DC2022-128 : Approbation de la convention de projet urbain partenarial tripartite entre Paris Est Marne & Bois, la commune de Champigny-sur-Marne et la société Promogim concernant une opération de construction sise 618, 634, 656 rue de Bernau à Champigny-sur-Marne - autorisation du président pour signer ladite convention,
à la majorité, (1 abstention : Caroline ADOMO)

N° DC2022-129 : Approbation de la convention de projet urbain partenarial tripartite entre Paris Est Marne & Bois, la commune de Champigny-sur-Marne et la société Les Nouveaux Constructeurs concernant une opération de construction sis 134-146 rue de Verdun à Champigny-sur-Marne - autorisation du président pour signer ladite convention,
à la majorité, (1 abstention : Caroline ADOMO)

N° DC2022-130 : Approbation de la convention de projet urbain partenarial tripartite entre Paris Est Marne & Bois, la commune de Champigny-sur-Marne et la société Kaufman & Broad concernant une opération de construction sise 64-68 avenue du Général de Gaulle à Champigny-sur-Marne - autorisation du président pour signer ladite convention
à la majorité, (1 abstention : Caroline ADOMO)

N° DC2022-131 : Précisions à apporter à la délibération 20-12 du Conseil du Territoire du 27 janvier 2020 ayant pour objet la modification du montant de la Participation pour le Financement Collectif de l'Assainissement sur le Territoire Paris Est Marne & Bois,
à l'unanimité,

N° DC2022-132 : Approbation de l'avenant à la Convention de délégation temporaire de Maîtrise d'Ouvrage pour le dévoiement des réseaux d'assainissement de l'Etablissement Public Paris Est Marne & Bois nécessaire à la construction d'une nouvelle gare sur les communes de Bry-Villiers-Champigny,
à l'unanimité,

N° DC2022-133 : Autorisation donnée au Président de signer tous les avenants aux Conventions subséquentes de financement des études et des travaux pour la mise en compatibilité des biens de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois nécessaire à la réalisation du Grand Paris Express,
à l'unanimité,

N° DC2022-134 : Approbation du programme d'action de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes sur la période 2022-2027, présenté à la labellisation, confirmant la maîtrise des ouvrages des actions de l'EPT Paris Est Marne & Bois et autorisant le Président à solliciter les subventions correspondantes,
à l'unanimité,

N° DC2022-135 : Approbation de l'avenant n°1 de transfert de DSP pour la gestion des déchets des marchés communaux d'approvisionnement de Saint-Mandé assurée par la société DADOUN,
à l'unanimité,

N° DC2022-136 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Au Fil de l'Eau pour l'acquisition d'un bateau collecteur de déchets – Signature d'une convention d'attribution de subvention exceptionnelle,
à l'unanimité,

N° DC2022-137 : Budget principal – Décision modificative n°1 de l'exercice 2022,
à la majorité, (6 abstentions : Quentin BERNIER-GRAVAT – Emmanuel CHAMPETIER – Sylvie CHARDIN - Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI - Delphine FENASSE - Céline VERCELLONI)

N° DC2022-138 : Budget annexe d'assainissement en gestion directe – Décision modificative (DM) n°1 de l'exercice 2022,
à l'unanimité,

N° DC2022-139 : Autorisation générale et permanente de poursuites accordée au comptable public,
à l'unanimité,